

touscoprod.com, la plateforme historique du crowdfunding pour l'audiovisuel et le cinéma, rejoint proarti.fr, première plateforme de mécénat participatif pour la création artistique, et lui confie le développement de ses activités.

En s'associant, touscoprod et proarti souhaitent défendre la spécificité des projets artistiques et culturels dans le domaine du financement participatif et **réaffirment l'importance de proposer un accompagnement spécialisé et professionnel aux artistes dans leur recherche de financements alternatifs.**

Avec le lancement de « touscoprod by proarti », la nouvelle branche audiovisuelle de proarti.fr, les porteurs de projets audiovisuels bénéficieront désormais de l'accompagnement le plus poussé du secteur et de la **possibilité de lancer des collectes éligibles au mécénat, dispositif fiscal incitatif pour les donateurs.**

touscoprod, pionnier du financement participatif

Lancée en 2009, touscoprod fait partie des premières plateformes de financement participatif en France. Depuis sa création, elle a permis le développement de 800 films grâce à l'engagement de plus de 50 000 contributeurs. Parmi ces 800 projets, on compte des longs-métrages sélectionnés dans les plus grands festivals internationaux (Laurence Anyways, Fausta,..) mais aussi de nombreuses productions audiovisuelles, du documentaire au court-métrage en passant par la web-série, et autant d'aventures individuelles.

Avec « touscoprod by proarti », une nouvelle histoire débute ! Elle permettra aux porteurs de projets de bénéficier des spécificités que la plateforme proarti propose depuis sa création en 2013.

Les spécificités de touscoprod by proarti



En rejoignant proarti, touscoprod permet ainsi à tous les porteurs de projets audiovisuels de bénéficier d'une véritable expertise dans leur stratégie de recherche de fonds et d'un accompagnement professionnel avant, pendant et après la collecte.

Cet accompagnement renforcé, marque de fabrique de la plateforme, est couplé à une souplesse plus grande vis-à-vis des porteurs de projets, la plateforme n'applique notamment pas la règle du « tout ou rien ». proarti.fr affiche ainsi l'un des meilleurs taux de réussite du secteur depuis 2013 avec **85% de collectes réussies.**

De plus, la structuration du fonds de dotation proarti, organisme à but non-lucratif opérant désormais les deux plateformes, offre de nouvelles opportunités capable répondre aux besoins du secteur de la création audiovisuelle. Grâce à lui, **les créateurs bénéficient également d'un accompagnement dans leur stratégie de mécénat et les donateurs peuvent, lorsque le projet est éligible, bénéficier de réductions fiscales en contrepartie de leurs dons.**

Et pour démocratiser cette disposition au domaine audiovisuel, proarti a développé une solution innovante pour les projets à but non-lucratif portés par des sociétés commerciales, qui ne peuvent bénéficier du mécénat directement. Pour ces projets, le fonds de dotation proarti a en effet la capacité de devenir coproducteur et de porter directement la collecte pour faire bénéficier les donateurs de ce dispositif, tout en sécurisant cette opération sur le plan juridique.

Une offre spéciale pour fêter cette nouvelle histoire

Pour fêter le début de cette nouvelle histoire, **touscoprod by proarti participe au financement de tous les projets !**

Pour tout projet audiovisuel lancé sur la plateforme avant le 31 mai, le fonds de dotation proarti devient le premier mécène en effectuant un don équivalent à 8% de l'objectif de collecte, dans la limite de 400 € par projet.

Plus d'informations

Pour plus de renseignements rendez-vous sur touscoprod.com

Contacts porteurs de projets : contact@touscoprod.com

Contact presse : mathieu.davoust@proarti.org

À propos de proarti

proarti est la plateforme de mécénat participatif dédiée à la création artistique et à la découverte culturelle. Lancée en 2013 grâce au soutien du ministère de la Culture et de la Communication, proarti accompagne des artistes et des acteurs culturels de tous les champs artistiques pour trouver de nouvelles formes de financement et impliquer différemment leurs publics.

Acteur à but non-lucratif autorisé à recourir à la générosité du public, proarti prend en charge juridiquement et opérationnellement l'émission des reçus fiscaux permettant aux donateurs de déduire 60 à 66% du montant de leur don lorsque le projet soutenu répond aux critères de l'intérêt général.

Depuis sa création, proarti a accompagné près de 500 projets qui ont récolté plus de 2 millions d'euros auprès de 22 000 contributeurs.

proarti.fr